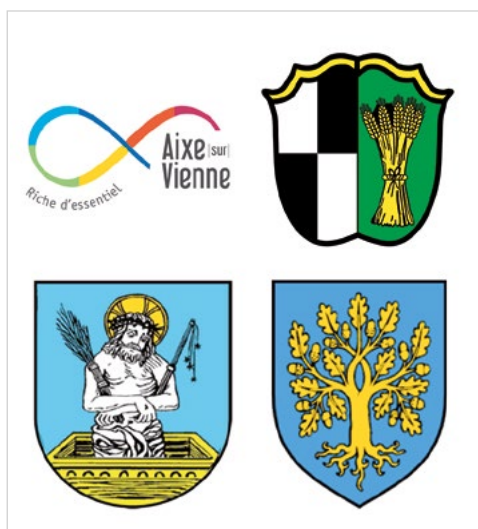


## Zoom

# Le Comité de Jumelage



**LE JUMELAGE DES VILLES EST UNE RÉALITÉ DANS L'EUROPE ACTUELLE. IL OFFRE DE RÉELLES OPPORTUNITÉS D'ÉCHANGES ET DE PARTAGES ENTRE LES CITOYENS DES PAYS EUROPÉENS.**

C'est une réalité déjà ancienne, pour la commune d'Aix-sur-Vienne, qui depuis 1982 a établi une première relation avec la commune de Grosshabersdorf, en Allemagne. Depuis, Swieciechowa, située en Pologne et Malinska, située en Croatie

sont venues rejoindre cette coopération. A l'origine de cette démarche, des citoyens Aixois qui en 1982 ont créé le Comité de jumelage d'Aix-sur-Vienne, qui est aujourd'hui une véritable institution dans le paysage local.

Le Comité de jumelage œuvre tout au long de l'année afin d'entretenir les relations avec les 3 communes jumelées avec Aix-sur-Vienne et d'animer des temps forts d'échanges et de partages autour de valeurs communes.

→ Lire la suite page 2

## Edito du Maire

Chères Aixois, chers Aixois,  
Notre Commune peut s'enorgueillir d'un tissu associatif très dense, comme en témoigne le dossier central du dernier Bulletin Municipal qui ne recense pas moins de 82 associations... Dans ce numéro de L'AIXE presse nous avons souhaité mettre en avant le Comité de jumelage qui, par son action, a permis à la Commune de recevoir en 2018 la Plaquette d'Honneur du Conseil de l'Europe !

L'année 2019 a elle aussi été riche d'événements pour nos associations, à l'instar de la doyenne d'entre elles, l'ASA, qui a fêté ses cent ans en juin. Agée « seulement » de 42 ans, Aix Chorégraphie s'est quant à elle illustrée en assurant de main de maître la logistique de deux événements qui se sont déroulés au Zénith de Limoges : la finale de Nationale 1 et de Nationale 1 Elite de twir-

ling bâton en juin puis la coupe du Monde en août. Par ailleurs, les 6 et 7 décembre, les associations aixoises ont une nouvelle fois montré leur capacité à se mobiliser pour une noble cause, à savoir le Téléthon !

Dans ce numéro, il est aussi question de développement durable avec l'achat par la Commune d'un nouveau véhicule électrique, une actu sur l'évolution des consignes de tri, un Késako sur le SEHV, acteur majeur de la transition énergétique locale...

Enfin, conséquence de la loi NOTRe, depuis le 1<sup>er</sup> janvier nous avons dû transférer la compétence assainissement collectif des eaux usées à la Communauté de Communes du Val de Vienne.

Avec l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite une excellente année 2020 !

Le Maire, René ARNAUD

p2

Zoom  
Le Comité de Jumelage

p3

Actus citoyennes  
Bonne résolution : je trie vraiment mes déchets

p4

Les travaux prévisionnels  
Construction d'une Halle Sport et Loisirs

## Le Comité de Jumelage

### Une histoire qui commence au début des années 80...

A cette époque, le Conseil Général de la Haute-Vienne souhaite développer des relations avec une région allemande : le Bezirk de Moyenne Franconie, dans le Land de Bavière, par le biais d'un accord de coopération signé en 1981.

Les premières rencontres entre les deux régions ont alors lieu et elles aboutissent, le 17 avril 1982, à la signature du premier jumelage entre une commune Franconienne et une commune Limousine.

C'est alors le début d'une belle amitié qui dure depuis 37 ans ! Portées par cette belle aventure, empreinte de valeurs humaines, telles que le partage, l'entraide et la convivialité, les deux communes décident d'ouvrir leur collaboration à d'autres pays européens. Elles choisissent de se rapprocher de la ville de Swieciechowa, en Pologne, suite à la rencontre d'une chorale de jeunes de la ville, et de Malinska, en Croatie, ville appartenant à la zone méditerranéenne la plus proche de l'Allemagne. C'est ainsi qu'en 2010 est signé officiellement le jumelage de ces 4 communes européennes.

### ... et qui continue chaque année autour de temps forts !

Le Comité de jumelage déploie énergie et bonne humeur, tout au long de l'année, pour faire vivre cette coopération. C'est ainsi que plusieurs « temps forts » viennent rythmer le calendrier des villes jumelées.

L'Assemblée Générale, programmée en février, permet d'établir le planning des ani-



mations à venir telles que la décoration de la fontaine au printemps, la tenue d'un stand lors de la foire de mai, dans le cadre du « Joli mois de l'Europe », le marché nocturne en août ou encore celui de Noël. Tous les ans, l'association concourt également au Prix de l'Europe, distinction décernée chaque année à une ou plusieurs communes qui ont réalisé des efforts exceptionnels pour propager l'idéal d'unité européenne. Et les efforts ne sont pas vains puisque la ville d'Aixe s'est vue remettre la Plaquette d'honneur en 2018 !

L'AG est également l'occasion de préparer les futures rencontres avec les villes jumelées. En 2020, par exemple, il s'agira d'organiser la célébration de plusieurs anniversaires... 20 ans de partages entre Aixe-sur-Vienne, Grosshabersdorf et Swieciechowa et 10 ans entre les 4 villes !

Et parce qu'il est indispensable de travailler sur le long terme, le Comité de Jumelage organise des rencontres pour les jeunes. C'est l'occasion de perpétuer les traditions et d'attiser la curiosité des plus jeunes sur les valeurs européennes.

#### COMPOSITION DU BUREAU ACTUEL :

- Président : Jean-Bernard TIGOULET
- Secrétaire : Bernadette DUGOULET
- Trésorier : Pierre LE COZ
- Vice-Présidentes : Béatrice LE COZ et Christine SELLAS
- Secrétaire Adjointe : Claudette DURIN
- Trésorier Adjoint : Alain BOUTAUD

#### RETOUR SUR LE TÉLÉTHON

Les 6 et 7 décembre dernier, de nombreuses associations se sont mobilisées en faveur du Téléthon. Au programme : randonnées, dont un parcours pour les personnes à mobilité réduite qui a réuni une quinzaine de personnes, et petite nouveauté : un concours de belote où 16 équipes se sont affrontées ! Malgré le temps maussade, belle mobilisation encore pour cette édition qui a permis de récolter près de 5 800€ !

#### UN NOUVEAU RADAR PÉDAGOGIQUE MOBILE SUR LA COMMUNE

Depuis quelques semaines, un radar pédagogique mobile se « promène » sur la commune. Installé par périodes de 2 à 3 semaines sur des secteurs ayant fait l'objet d'alerte par la population, il devrait permettre à terme de disposer de données chiffrées, exploitables par la commission municipale sécurité/prévention.

Pour rappel, ce dispositif permet :

- de renforcer la sensibilisation et d'inciter les conducteurs à la réduction de leur vitesse,
- de renforcer la sécurité des usagers,
- de mesurer et analyser le comportement réel des usagers de la route.

#### FOULÉES AIXOISES : UNE RÉUSSITE !

2 circuits : 6 et 12km, un temps clément... tous les ingrédients étaient réunis ce dimanche 10 novembre afin que la 1<sup>ère</sup> édition des Foulées Aixaises soit un véritable succès ! Organisée par Aixe Running 87, la course a attiré près de 430 sportifs venus de tout horizon découvrir le parcours, parfois semé d'embûches, concocté par les organisateurs ! Rendez-vous l'année prochaine...

### La Photo du mois

Vœux du Conseil Municipal  
le 15 janvier 2020





**25 et 26 janvier | 9h30-19h | Salon des Antiquités** - Tarif : 3€, gratuit pour les -16 ans - Centre Culturel Jacques Prévert

**31 janvier | 20h30 | Cabaret-concert du groupe Swingarden** - Centre Culturel Jacques Prévert - Tarifs 8€/5€/3€ Renseignements et réservations : 05 55 70 77 00

**14 février | 20h30 | Tous au ciné ! avec « Les Indestructibles 2 »** Centre Culturel Jacques Prévert - Tarif 1€ - Renseignements : 05 55 70 77 00

**15 février | 20h30 | Concert d'Erik Aliana & Picket** - Centre Culturel Jacques Prévert - Tarifs 8€/5€/3€ Renseignements et réservations : 05 55 70 77 00

**27 février | 20h30 | Concert-Cabaret du groupe Légers Différés** Centre Culturel Jacques Prévert - Tarifs 8€/5€/3€ - Renseignements et réservations : 05 55 70 77 00

**4 mars | 19h30 | Conseil Municipal** Salle du Jumelage

**13 mars | 20h30 | Tous au ciné ! avec « Kung Fu Panda 3 »** - Centre Culturel Jacques Prévert - Tarif 1€ Renseignements : 05 55 70 77 00

**28 mars | 20h30 | Concert du Duo Rebelde** - Centre Culturel Jacques Prévert - Tarifs 8€/5€/3€ - Renseignements et réservations : 05 55 70 77 00

■ Évènements Mairie & démocratie locale

Programme complet : [www.mairie-aixesurviennne.fr](http://www.mairie-aixesurviennne.fr)

Rubrique : [Culture, sport et loisirs](#)

## Travaux prévisionnels

### CONSTRUCTION D'UNE HALLE SPORT ET LOISIRS

C'est parti... pour la période de préparation du chantier avant le début des terrassements programmé autour de la mi-février, si les conditions météorologiques le permettent. 10 entreprises seront mobilisées pour cette opération située sur le plateau des Grangettes à proximité de la bulle de tennis et deux d'entre elles sont des entreprises Aixoises (GUILLAUMIE et ANDRIEUX). Durée des travaux 8 mois.

### ACQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE ÉLECTRIQUE

La commune d'Aixe-sur-Vienne a engagé l'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique pour son service Voirie-Propreté urbaine. Il s'agit d'un petit camion de type GOUPIL, non polluant et économique à l'usage, qui sera affecté aux missions de nettoyage de la voie publique. La Commune a bénéficié du bonus écologique pour cette acquisition et se montre exemplaire face à ses obligations (loi sur la transition énergétique).

## La Mairie et vous

Mairie d'Aixe-sur-Vienne  
44 avenue du Président Wilson  
87700 AIXE-SUR-VIENNE  
Tél. : 05 55 70 77 00  
Fax. : 05 55 70 43 00  
[www.mairie-aixesurviennne.fr](http://www.mairie-aixesurviennne.fr)

- Lundi au jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30.  
Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30.  
Permanence état-civil et rendez-vous avec le Maire : samedi 9h-12h.

- En cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie, et pour tout problème relevant de la sécurité publique, la Municipalité se tient à votre disposition grâce à son service d'astreinte composé d'un élu et d'un agent.

**Élu d'astreinte** : 06 73 67 23 51

**Agent d'astreinte** : 06 73 67 23 54

Pour retrouver en ligne toutes ces infos, flashez-moi



### • Tiers-lieu, l'ID

Accès libre, en autonomie :  
lundi, mardi et vendredi : 16h-18h  
mercredi : 10h-12h.

Pour un accompagnement personnalisé sur un projet, pour un conseil ou un endroit pour travailler, rendez-vous possibles sur d'autres créneaux.

plus d'infos : [www.lidaixe.fr](http://www.lidaixe.fr)

- **Gendarmerie** : 05 55 70 13 58

## INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES

Les inscriptions aux écoles publiques G-E. Clancier et R. Doisneau sont instruites par le service Affaires Scolaires de la Mairie et sont d'ores et déjà ouvertes. Concernant les enfants de l'école maternelle G-E. Clancier, ils seront accueillis pour l'année scolaire 2020-2021 :

- en petite section pour les enfants nés en 2017
- en moyenne section pour les enfants nés en 2016
- en grande section pour les enfants nés en 2015

N'attendez pas pour accomplir les démarches nécessaires et contactez dès maintenant le service Affaires Scolaires au 05 55 70 77 19 ou par mail : [s-gayout@mairie-aixesurviennne.fr](mailto:s-gayout@mairie-aixesurviennne.fr)

Directeur de la publication :

Claude MONTIBUS

Equipe rédactionnelle :

Majorité municipale

Crédit photos : Comité de Jumelage, Adobe Stock, Mairie d'Aixe-sur-Vienne

Réalisation graphique : Proximit Agency

Impression : Icomia

Papier recyclé

Distribution : Mairie d'Aixe-sur-Vienne